

le **journal** du **CAUE** 34

conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Hérault



DOSSIER
Territoires
en perspective
avec les CAUE

N° 96 • OCTOBRE 2013

© Photo - CAUE34

Actualités P. 2,3

Communes en bref P. 3

R. Depardon & le CAUE34 P. 4
Exposition «Regards sur l'Hérault»Union régionale des CAUE P. 4
Rencontre annuelle dans le Minervois«Habiter sans s'étaler» P. 5
L'expositionChronique P. 6
Le CAUE 34 en chantierVIAVINO à Saint-Christol P. 7
• Assemblée Générale du CAUE
• Sept lieux pour un siteScolaire P. 12
Arles : «10^e Rentrée en Images»Semaine P. 14
«Agriculture & Paysages»
Découverte de la Grange des Prés
à Barjac (30)

DOSSIER

Territoires en perspective P. 19
avec les CAUECommunauté de communes P. 21
du Pays de Lunel

Pays Cœur d'Hérault P. 24

Pays Haut Languedoc P. 25
et VignoblesChronique des Grisettes P. 30
L'association MasCobado
choisit son architecte

Déballage P. 32

actualités

Un nouveau site internet pour
l'Union Régionale des CAUE
en Languedoc-Roussillon<http://www.caue-lr.fr>

Pour améliorer la mission de service public auprès du plus grand nombre, les équipes des CAUE en LR se sont mobilisées pour proposer un nouveau site, véritable outil d'information au service des internautes et de leurs préoccupations. Elus, particuliers, professionnels, enseignants, grand public pourront interroger diverses thématiques liées à l'habitat, à l'aménagement du territoire, à la qualité environnementale et avoir accès aux programmes de formation et aux outils pédagogiques élaborés par l'UR CAUE en LR. Lancement du site : **le 4 novembre 2013.**

Appel à contribution
auprès des architectes de la région« Ni vu - Ni connu »
Une EXPOSITION programmée
par l'Union Régionale
des CAUE en Languedoc-Roussillon

L'UR CAUE LR s'intéresse aux architectures de qualité qui constituent le patrimoine contemporain du quotidien de notre région, à la marge de la production largement médiatisée.

Les CAUE recherchent une sélection de la production architecturale des 20 dernières années, dans les domaines suivants :

- Habitat individuel
- Habitat collectif ou groupé
- Réhabilitations - Extensions
- Petits équipements bâtis

Pour une première sélection, merci d'envoyer par courrier ou par mail aux CAUE des départements concernés :

3 photos, une fiche synthétique comportant les renseignements généraux - situation, programme, description de l'ouvrage (parti architectural, particularités...) et des renseignements techniques - année de réalisation, coûts, surfaces.

caue.aude@gmail.com • caue30@wanadoo.fr • caueherault@caue34.fr
• cauelozere@wanadoo.fr • cauepyreneesorientales@gmail.com

actualités

l'atelier
des territoires du CAUE34

POUR LES ÉLUS ET LES PROFESSIONNELS

6 «Les communes et la publicité
Nouvelle réglementation
et règlements locaux de publicité»Jeudi 17 octobre 2013 à 17h00
au château de Lavérune

La récente réforme de la publicité de janvier 2012 revoit la répartition des compétences entre les communes et l'Etat avec l'objectif de simplifier et clarifier les procédures et de rationaliser les coûts.

La réduction de la pollution visuelle et la mise en valeur du paysage sont toujours les objectifs premiers, mais la limitation et l'encadrement de l'affichage publicitaire sont renforcés. Enfin la loi intègre les nouveaux supports publicitaires, notamment numériques.

L'atelier s'articulera autour de plusieurs points :

- **Le nouveau règlement - Rappels et nouvelles orientations**
Josiane Faivre, DDTM, chargée de mission «Publicité et déchets inertes»
- **Le règlement local de publicité (RLP) : l'exemple de la commune de Castelnaud-le-Lez.** Claudine Mons, chargée de la réglementation de la publicité et de son application, mairie de Castelnaud-le-Lez.
- **Les sites protégés et la publicité, exemples dans l'Hérault.** Marisol Escudéro, inspectrice des sites à la DREAL.



Malgré la réglementation nationale, les panneaux publicitaires altèrent le cadre de vie. Le recours à un règlement spécial de publicité, une zone de publicité restreinte ou un règlement local de publicité, peuvent apporter des réponses adaptées aux contextes.

en bref
communes• Saussines
Etude de définition urbaine

La municipalité, souhaitant élaborer un nouveau PLU, a sollicité le CAUE en partenariat avec les services de l'Etat, le Conseil Général 34, et la Communauté de Communes du Pays de Lunel, pour mettre en place le cadre d'une étude de définition urbaine. Après consultation, l'agence «D'une ville à l'autre», associée à «La compagnie des urbanistes» et à J.M. Sagols, paysagiste, a été missionnée pour accompagner les élus dans la réflexion préalable à l'élaboration d'un projet urbain.

Entre autres, les thématiques liées au paysage, au patrimoine, à la vie du village, aux équipements et aux espaces publics, aux déplacements, aux formes urbaines et à l'offre de logements, seront abordées. Des ateliers seront proposés aux habitants afin de recenser les évolutions possibles du foncier.

• Les Matelles
Requalification d'une traversée

A l'issue d'un diagnostic et d'une pré-programmation élaborés par le CAUE sur l'ensemble du site traversé par la route départementale (RD17E3), qui donne accès au village en bordure du Lirou, une consultation d'équipes de maîtrise d'œuvre a été organisée.

La proposition porte sur l'aménagement de l'ensemble du périmètre identifié de part et d'autre de la route. Une première tranche de travaux est programmée sur une séquence.

L'Atelier Sites a été retenu pour cette mission.

• Laurens
Etude urbaine

En préalable à toute décision d'aménagement, la municipalité a souhaité disposer d'un outil de référence en se dotant d'une étude urbaine.

Les réflexions préalables menées par le CAUE avec les élus et les partenaires ont abouti à la rédaction d'un cahier des charges, support de la sélection d'une équipe en charge de mener cette étude. Après mise en concurrence, l'agence Robin & Carboneau a été retenue.

Les principaux objectifs visent :

- L'élaboration d'un plan de référence qui rassemblera différents projets,
- La définition de principes d'organisation pour les zones d'extension et de renouvellement urbain en vue de la révision du PLU,
- Des pré-programmations urbaines sur les secteurs prioritaires.

«Regards sur l'Hérault»



20 ans d'évolution des paysages dans le département

Mise à disposition gratuite, auprès des collectivités, établissements scolaires et associations, de l'exposition itinérante réalisée à l'occasion des vingt ans de la première campagne photographique de Raymond Depardon dans le département, poursuivie depuis par le CAUE de l'Hérault.

L'exposition présente plus de 50 séries dont chacune est constituée de photos prises depuis le même emplacement et selon le même cadrage, à un rythme annuel.



© Photos F. Hébraud-CAUE34

fiche technique

Exposition itinérante constituée de 27 panneaux autoporteurs • Dimensions d'un panneau : 85x220 cm • Linéaire utile : 22 ml • Mise à disposition gratuitement sur demande écrite auprès du CAUE de l'Hérault et établissement d'une convention de prêt. Transport aller/retour et assurance à la charge d'emprunteur • Financements : CAUE 34 - DRAC LR

«Rencontre annuelle de l'Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon» dans le Minervois

Le CAUE 34, chargé cette année de l'organisation, avait ciblé la région du Minervois pour réunir la soixantaine de professionnels qui œuvrent au quotidien pour améliorer la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Un lieu bien choisi pour ancrer les travaux des équipes dans la réalité des territoires : à Félines-Minervois, le CAUE de l'Hérault accompagne les élus dans une démarche de restructuration urbaine de leur commune, soucieuse de cohérence des espaces publics, des extensions. À Minerve, la question de l'aménagement du centre ancien est engagée, faisant suite à la mise au point d'un programme global sur le village et ses abords dont la réalisation du parking est l'une des premières opérations notables. Enfin, à La Caunette, le CAUE a contribué à mettre au point le programme de rénovation des ruelles du centre ancien.

Visites et rencontres avec les élus ont émaillé les travaux des équipes : partage de savoir-faire, mutualisation des compétences et des ressources, conduite d'actions communes... de quoi nourrir les groupes de travail qui fonctionnent tout au long de l'année, attestant du dynamisme de l'UR CAUE LR.



© Photo M. Bouis - CAUE34



© Photo F. Hébraud-CAUE34



«Habiter sans s'étaler» ...format expo

Cette nouvelle exposition a été présentée aux élus du Département lors du bilan du programme OSDDT*, qui a fait l'objet d'un colloque le 3 octobre dernier au Conseil Général de l'Hérault. Cet outil est proposé aux collectivités qui souhaitent sensibiliser la population aux enjeux liés à l'étalement urbain et au-delà aux enjeux sociétaux et environnementaux que l'urbanisme aborde.

OSDDT* : Occupation du Sol et Développement Durable du Territoire



fiche technique

Exposition itinérante conçue et réalisée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Hérault • Elle est constituée de 20 panneaux en toile de bâche plastifiée d'un format vertical de 85 cm x 200 cm, sous la forme de totems enrouleurs autoportants avec leurs housses de transport • Linéaire utile : 20 ml • Transport aller/retour et assurance à la charge d'emprunteur • Mise à disposition gratuite sur demande écrite au CAUE de l'Hérault et sous conditions fixées par une convention de prêt



en

CAUE 34

chantier

épisode 1

La mise en conformité avec la loi sur le plan de l'accessibilité et de la sécurité des locaux s'imposant, le CAUE a engagé une dernière tranche de travaux avec la réhabilitation d'un local, inoccupé depuis son installation en 1993 : une occasion à saisir pour optimiser ses missions, développer ses actions et améliorer ainsi un service public, juste retour envers les particuliers qui financent le CAUE, à travers la taxe d'urbanisme.

En 1993, le CAUE implante ses bureaux au 19 de la rue Saint Louis, dans un bâtiment dont la façade principale reste anonyme. Il faudra attendre 2003 pour qu'une importante tranche de travaux soit engagée. La rénovation complète du bâtiment et l'affirmation d'une identité architecturale forte sur la rue sont confiées à l'équipe montpelliéraine d'architectes MDR. Ils créent une façade en acier Corten en réponse à plusieurs contraintes : un trafic routier très polluant, un besoin d'isolation thermique et phonique et la

volonté d'offrir une vitrine identifiable. Aujourd'hui, l'heure est venue d'investir la dernière partie du bâtiment, située en fond de cour et jusqu'alors inexploitée.

Où le CAUE s'applique à lui-même la démarche qu'il préconise aux collectivités, maîtres d'ouvrage

1° Programmation

L'équipe du CAUE a travaillé avec Pierre Cabanis, architecte programmate. Au premier niveau, sera transféré l'important centre de ressources, inaccessible actuellement aux personnes à mobilité réduite. L'implantation d'un ascenseur, desservant également le premier niveau du bâtiment principal, résoudra les problèmes d'accès pour public et le personnel. En rez-de-chaussée, un espace libre, pouvant déborder sur la cour, accueillera expositions, formations, ateliers, conférences.

2° Consultation d'équipes de conception

Parmi les 14 équipes qui ont répondu, 4 ont été admises à présenter une offre : • L'Atelier d'architecture Castelnau Ferri • MDR Architectes • CoO Architectes et Ciguë • Architecture environnement.

3° Choix d'une équipe de conception

Le jury, séduit par une démarche pédagogique et un grand respect du bâtiment, s'est prononcé à l'unanimité en faveur de l'offre de CoO Architectes et Ciguë.

À partir d'une lecture du lieu sensible et technique, la démarche proposée est avant tout culturelle et propose de faire projet de l'existant, c'est-à-dire d'écrire un nouveau lieu, sans nostalgie mais à partir de ses qualités et de son potentiel. L'inventaire précis de l'existant, jusqu'aux détails, doit enrichir le processus de conception. En outre, la démarche propose de valoriser, sur le plan pédagogique, les études et le chantier.

Au-delà, c'est une véritable aventure qui est proposée au CAUE, à partager dans ces pages, au fil des numéros.



© Photo M. Bouis - CAUE34



© Photo - CAUE34

VIAVINO en primeur

La troupe du CAUE de l'Hérault a pris une habitude, celle de délocaliser son assemblée générale annuelle, en installant ses tréteaux, au gré de l'actualité des projets et des réalisations. Cette année, le CAUE avait jeté son dévolu sur une illustration exemplaire de sa mission de conseil et d'accompagnement des collectivités territoriales : Viavino.

Début juin, l'assemblée générale du CAUE s'est donc tenue, à Saint-Christol, sur le site du pôle oenotouristique intercommunal Viavino. L'occasion d'évoquer, en préambule, la genèse de l'opération et l'implication du CAUE.

Un partenariat engagé depuis six ans

le CAUE, présent sur les terres saint-chistolaises entre problématiques de logement, d'extension urbaine, de traversée, de paysage ou encore de PLU, a suivi jusqu'à sa réalisation cet équipement intercommunal consacré au tourisme et au vin, pour lequel il s'est grandement investi aux côtés du maire, Jean-Luc Bergeon, de son équipe et de la Communauté de communes du Pays de Lunel, maître d'ouvrage*.

S'il est des projets particulièrement prometteurs, Viavino en était assurément un et tout - depuis l'étude de définition urbaine, la programmation, les équipes de concepteurs en lice, les acteurs en présence - laissait présager d'une belle

réalisation. Alors, comment ne pas vouloir partager avec ses adhérents cette réussite et profiter d'une assemblée générale statutaire, quand la qualité architecturale et paysagère, pour laquelle œuvrent les CAUE, se démontre mieux que tous les discours !

C'est ainsi, qu'en ouverture de ses assemblées générales, le CAUE met en lumière démarches et réalisations de qualité sous le générique «Préoccupations d'aménagement». Plus tard, après les travaux statutaires, la visite du site d'opération permet d'en apprécier les composantes. Le CAUE ne réserve pas ces rencontres à ses seuls adhérents et invite les élus des communes et des groupements de communes voisins, histoire de diffuser plus largement le message culturel.

* Journal du CAUE34 n°84 et n°93

Brigitte Mas - CAUE34



© Photo M. Bouis - CAUE34

De gauche à droite : Brigitte Mas, Michel Guibal, Claudine Mejri, Claude Barral, Jean-Luc Bergeon

Inauguré dans une ambiance festive, outil de promotion et de découverte du terroir, Viavino se veut également espace public à la disposition des habitants.



© Photo S. Gläzoi - CAUE34

Sept lieux pour un site

Officiellement inauguré le 5 octobre dernier, Viavino est né, riche d'atouts maîtres, bien enraciné dans le terroir du Pays de Lunel.

Le prix construction bois environnement Languedoc-Roussillon dans la catégorie «bâtiment public tertiaire» vient de lui être décerné.

Calées sur les franges au Sud du village, les sept bâtisses de Viavino se déploient selon les orientations et les vues recherchées dans une logique de parcours composé d'une succession d'intérieurs et d'extérieurs. Six d'entre elles, aux volumétries volontairement différenciées, réinterprètent les archétypes agricoles : mas viticoles, hangars ou granges. Elles prolongent la trame bâtie du village sans rupture d'échelle.

Elles répondent à des fonctions d'accueil, de découverte et d'animation : office du tourisme, expositions, parcours

de découverte de la vigne, du vin et des cultures locales, accueil de séminaires, conférences, atelier de dégustation, lieu de vente, location de vélos ou chevaux, restaurant... La septième intrigue d'emblée le visiteur. Toute en rondeur, tel un «panier tressé» renversé, elle propose un espace de jeu d'ombres et de lumière changeant sur le sol en stabilisé. Point de repère et de rencontre, cet espace est à l'articulation des bâtiments et des jardins ampélographiques qui, plus au Sud, permettent de découvrir les cépages.

Des vignes pédagogiques entourent les bâtiments, elles viendront bientôt couvrir de leurs treilles les pergolas métalliques.

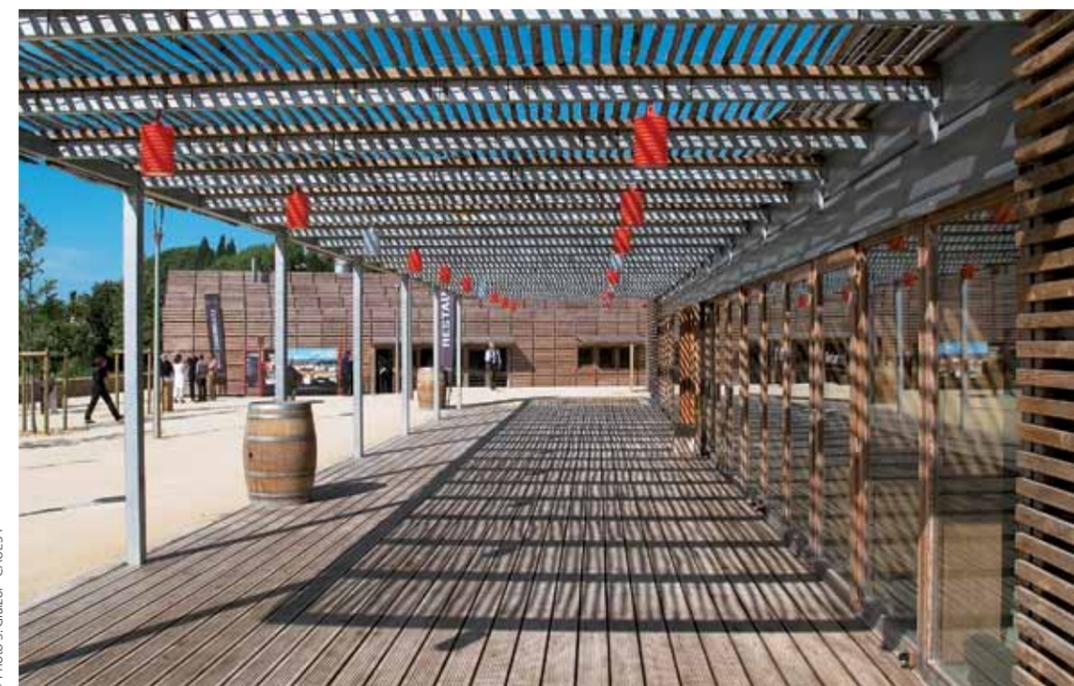


© Photo M. Bouis - CAUE34

Le bois dans tous ses états au service d'une architecture rurale contemporaine à qualité environnementale

La discrétion volontaire des implantations participe d'une conviction et d'une ambition : proposer un site d'accueil convivial, ouvert à un large public, familles, touristes, flâneurs, sportifs, épicuriens, mais aussi oenophiles et professionnels... qui puise ses références dans un contexte rural. Une mantille en bois, dont l'ombre évite les surchauffes extérieures et intérieures, recouvre les bâtiments. Les systèmes constructifs combinent la légèreté des ossatures, menuiseries et protections solaires en bois avec, à l'intérieur, des matériaux à forte inertie pour les murs et les sols. Le confort d'été passif s'appuie sur des murs en pierre massive de Beaulieu ou en béton de planchettes, des sols en terre battue, mais aussi des espaces traversants

dotés de fenêtres ouvrantes dimensionnées selon les vents dominants, la mise en place d'une ventilation naturelle nocturne, des tourelles d'extraction et un puits provençal qui maintient une température constante dans la salle de conférence. Une chaufferie collective assure le chauffage des locaux occupés en permanence - accueil, bureaux, boutique. Dans les autres grands volumes dont la fréquentation peut varier selon les saisons touristiques, des poêles à bois peuvent être sollicités selon les nécessités. Pour être à énergie positive, des panneaux photovoltaïques alimentent le bâtiment de la restauration. Les eaux de pluie sont récupérées pour l'alimentation des sanitaires.



© Photo S. Gläzoi - CAUE34

Le restaurant dispose d'une terrasse ombragée ouverte sur la place des micocouliers. Des ganivelles en châtaignier couvrent les structures métalliques.



© Photo M. Bouis - CAUE34

Les bâtiments s'insèrent dans les jardins ampélographiques qui se déploient côté sud.



Jean-Luc Bergeon commente les aménagements extérieurs qui affirment la vocation tout public de Viavino.

• Paroles du maître d'ouvrage

Jean-Luc Bergeon,

Vice-président de la Communauté de communes Pays de Lunel et maire de Saint-Christol

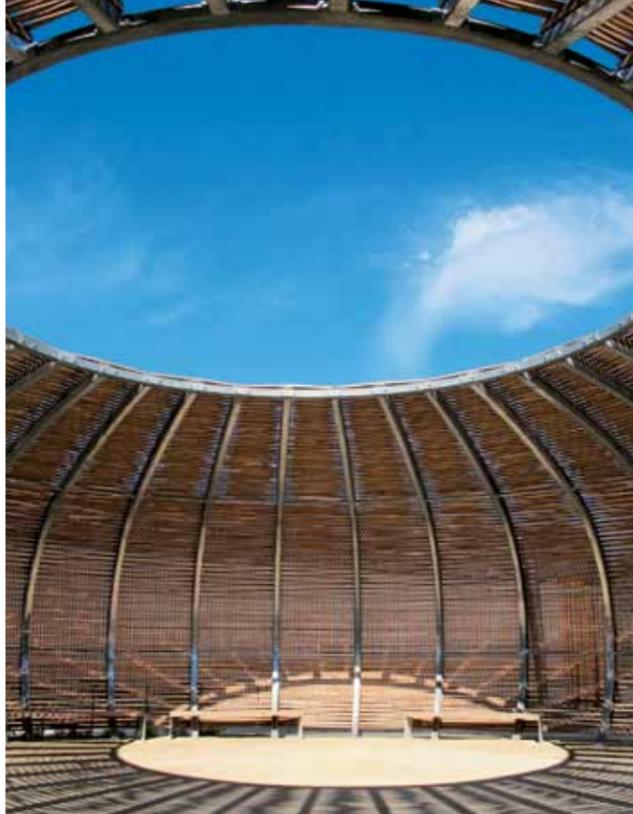
«L'idée est de penser l'économie d'un territoire à partir de ses caractéristiques, de son histoire, de son paysage et des savoir-faire. Pour nous, le développement de l'oenotourisme s'imposait. Le Pays de Lunel est un territoire méconnu, entre Nîmes et Montpellier, entre les Cévennes et la Méditerranée. Il est traversé, y compris par la via Domitia. La question est : comment en faire un pays de destination, de proximité d'abord et touristique ensuite ? C'est un énorme travail en amont : convaincre les acteurs - viticulteurs, habitants et élus - obtenir le label Pôle d'Excellence Rurale, dimensionner l'équipement, etc.

Le choix de Philippe Madec** a été important pour donner une ambition durable au projet et une exigence de qualité architecturale. Il est allé au-delà de nos attentes. Il nous a aidé pour faire passer des messages aux habitants, il a rencontré les anciens vigneron et fait l'inventaire des ressources locales...mais il a fallu encore convaincre : «vous allez nous construire des hangars...»

Et puis, il a pris en compte nos impératifs budgétaires. Il fallait «tenir l'enveloppe» et justifier les coûts dans une collectivité d'environ 50 000 habitants où, sur certaines communes, la viticulture disparaît. On est arrivé à susciter l'intérêt des autres communes : le Département a soutenu le projet dès le début, puis l'ADEME, l'Europe et la Région. Les recettes devraient rapidement rembourser les emprunts dans les premières années et de nouveaux projets se greffent sur Viavino.

Et puis, il a pris en compte nos impératifs budgétaires. Il fallait «tenir l'enveloppe» et justifier les coûts dans une collectivité d'environ 50 000 habitants où, sur certaines communes, la viticulture disparaît. On est arrivé à susciter l'intérêt des autres communes : le Département a soutenu le projet dès le début, puis l'ADEME, l'Europe et la Région. Les recettes devraient rapidement rembourser les emprunts dans les premières années et de nouveaux projets se greffent sur Viavino.

** Philippe Madec, architecte, a été primé au Global Award for Sustainable Architecture en avril 2012



Le «patio» en lamelles de bois tressées, vissées sur une structure en acier. Lieu de rassemblement, on y suit la course du soleil en évoquant différentes références, de l'oursin...au panier renversé.



La salle du terroir, de l'ombre à la lumière, incite à travers une scénographie ludique à la découverte des savoir-faire viticoles du lunellois, de son territoire et de son histoire.



© Photos - CAUE34



© Photo - CAUE34

Perspective vers la halle camarguaise revêtue de modules en bois de la forme et de la taille des «palox», caisses de récolte des fruits que l'on trouve empilées dans les domaines environnants.

• Paroles de l'architecte

Philippe Madec

«On a choisi de faire plusieurs bâtiments, calés sur ceux du village et surtout pas plus grands que la cave coopérative, véritable monument... Le patio, élément de programme, est devenu un bâtiment, d'où les sept volumes. Avec cette configuration, on s'inscrit dans une logique rurale, on prolonge le village avec des extérieurs et des bâtiments. Pas de sas, on arrive et on pousse la porte, c'est simple...»

«Pour pouvoir réaliser un projet à énergie positive - le programme demandait du BBC - il fallait faire des économies. Le premier choix a été de faire une économie sur la structure en interprétant la ferme agricole avec de grandes charpentes en lamellé-collé...là encore différenciées, en fonction des volumes et des orientations recherchées... On a joué aussi sur des variations entre la position de la structure, intérieure ou extérieure, ce qui modifie l'ambiance de chaque bâtiment. Pour résumer : un vocabulaire issu du monde rural, une implantation dans le prolongement du village, des matériaux locaux et des dispositifs low-tech avec une ventilation naturelle, des fenêtres qui s'ouvrent... Le seul point technologique pour passer à énergie positive, c'est l'apport des panneaux solaires et la production des panneaux photovoltaïques pour assurer l'alimentation du restaurant.»

«On me pose souvent la question de la pertinence du bois à Montpellier ou dans sa région. Je m'étonne qu'on ne me la pose pas à propos du béton, pourtant omniprésent et banalisé, qui ne parle ni des cultures ni des lieux ! Est-ce que c'est parce que le bois n'est pas un matériau banalisé ? Le bois est pertinent pour mille raisons - il reste, avec la pierre, le matériau qui a l'empreinte écologique la plus basse. Ensuite, il y a l'odeur et le toucher - on a utilisé du douglas, du mélèze en bardage, du châtaignier des Cévennes pour les ganivelles,

de la pierre de Beaulieu ou de Roquemaillère... Ce n'est pas un projet breton, on aurait utilisé du chêne et du granit ! Il ne s'agit pas de reproduire un patrimoine, mais de s'y référer et l'ambition est de répondre à des enjeux de performance énergétique avec une architecture contemporaine.»

Sylvaine Glaizol - CAUE34

fiche technique

Maîtrise d'œuvre

Architecture : Atelier Philippe Madec, chef de projet Nathaël Raus • Qualité environnementale et développement durable : Tribu conseil • Scénographie : Arc-en-scène • Paysage : In Situ • Structures bois : 3B Batut • BET généraliste et économie Mc Pro BET VRD ICC et Mediae

Maîtrise d'ouvrage

Communauté de communes du Pays de Lunel

Programmation

CPO, les m² heureux

Viavino en chiffres

Site d'environ 2 ha
Surface des 7 bâtiments 1432 m²
Esplanade, parvis, jeux d'enfants, jardin ampélographique : 6445 m²
Coût total de l'opération : 7 262 000 Euros

Quelques dates

Décembre 2006 : obtention du label P.E.R - Pôle d'excellence rurale
2007 : étude de faisabilité, sélection d'une équipe de programmation
2008 : Concours d'architecture sur esquisses
Atelier Ph. Madec, lauréat
Février 2010 : obtention du permis de construire
Janvier 2011 : début des travaux
Juin 2013 : ouverture de Viavino

ARLES «10^{ème} Rentrée en Images»

Du 5 au 20 septembre 2013

La sortie de la rentrée, c'est la Rentrée en images, dispositif pédagogique unique en son genre, proposé par les Rencontres d'Arles qui fêtent leurs 10 ans !

- 10 ans de lecture d'images, de projections, de rencontres, d'ateliers pratiques invitant les élèves à développer une curiosité et un esprit critique et à se forger une opinion sur les images qui les entourent au quotidien.
- 10 ans de découverte de l'image et des richesses du patrimoine culturel arlésien (patrimoine, architecture, histoire, design, arts plastiques).
- 10 ans de propositions pédagogiques invitant élèves et enseignants à «savourer une tranche de festival».



Des post-it sur un des murs pour lister les fonctions et les formes de la ville



© Photo O. Besème - CAUE34

Ce sont les relations entre des «pleins» et des «vides» qui façonnent la ville et lui donnent sa forme...

Cette réflexion a conduit les élèves à construire la maquette d'un quartier à partir de volumes de papier blanc. Cet exercice les a contraints à se questionner sur le choix et la localisation des équipements, sur les différentes formes d'habitats, leurs relations avec l'espace public et les voies de circulation, le choix des modes de déplacement, la densité...

Ils ont ainsi été mis en situation de travailler en groupe, de faire face aux divergences de choix et à la nécessité d'argumenter et de convaincre pour faire émerger leurs idées.

Les élèves ont également pris conscience de la complexité que représente la conception d'un quartier et, nous le souhaitons, acquis la faculté de poser un autre regard sur la ville.

L'atelier des CAUE

«Treize urbain»... Ville, mode d'emploi.

Les CAUE des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault et de l'Aude participent à cet événement depuis 2006. Adaptant, pour chaque édition, leur atelier au thème des Rencontres ou aux événements marquants du moment. En cette année où Marseille est sacrée capitale européenne de la culture, les CAUE ont proposé une réflexion sur la ville : appréhender la ville différemment, comprendre qu'elle est vivante, complexe, en perpétuelle mutation et qu'elle est, comme l'architecture, le reflet d'une organisation sociale à une époque donnée... pour citer quelques uns des objectifs de l'atelier 2013 «Treize urbain... Ville, mode d'emploi».

C'est par une immersion sonore que cette approche urbaine a commencé : installés dans le noir, les élèves sont invités à écouter différentes ambiances sonores : voies de circulation, chantiers, sorties d'écoles, manifestations, fête foraine, gare, sons de cloches, klaxons... autant de sons entendus en ville et qu'ils ont dû identifier.

Un échange avec les intervenants des CAUE leur a ensuite permis de s'interroger sur les fonctions de la ville, ses composants, ses différentes «formes» et les usages qu'elle génère...



© Photo O. Besème - CAUE34

Odile Besème - CAUE34

Sur les murs de l'atelier, des vues aériennes et des photos d'ambiance de quelques grandes villes illustrent la diversité des formes urbaines.



© Photos O. Besème - CAUE34

Un fleuve, des voies de circulation, des parcs et des espaces publics, des équipements et de l'habitat...

...un quartier s' imagine et se construit



A Barjac, l'expérience remarquable de la Grange des Prés

© Photo M. Bouis - CAUE34

Dans le Gard, 120 hectares de terres agricoles ont été loués à de jeunes agriculteurs avec l'engagement d'une production bio en élevage et cultures diversifiées

Les 1560 habitants de Barjac et leur maire **Edouard Chaulet**, poursuivent leur politique en faveur d'une restauration collective issue d'une agriculture biologique. Le restaurant scolaire bio, rendu célèbre par le film «*Nos enfants nous accuseront*» de Jean-Paul Jaud, fonctionne depuis 2008. Pour autant, fournir une cantine bio suppose un approvisionnement de proximité. L'objectif étant de retrouver localement une agriculture vivrière, l'association élevage-cultures et favoriser les circuits courts...

Une volonté politique forte

Lorsque la Grange des Prés, ancienne métairie vieille de quatre siècles, et ses 120 ha de sols épuisés sont mis en vente, les exploitants voisins manifestent leur intérêt pour racheter les terres. Un schéma classique qui aurait abouti au dépeçage de l'exploitation, à la transformation de la ferme en «lot urbain» et surtout, à la poursuite de l'agrochimie ! Pour éviter cela, le

maire de Barjac a vite compris qu'en se saisissant de cette opportunité, il pourrait impulser une reconversion de l'agriculture sur son territoire tout en apportant des réponses à sa question d'approvisionnement Bio. Alerté par le maire, **Dominique Granier**, président de la Chambre d'Agriculture et de la SAFER, s'est laissé persuader pour trouver une formule qui permettrait à de jeunes agriculteurs de vivre de leur travail sans être propriétaire des terres. Il constate : «*Dans la mentalité des Languedociens, l'esprit de propriété est fortement ancré. Mais demain et déjà aujourd'hui, on ne pourra plus être propriétaire car le foncier est devenu trop cher. Ce n'était pas facile de faire passer le projet ni auprès de la SAFER ni auprès des collègues de la chambre d'agriculture. Il a fallu convaincre et jouer des coudes. Finalement en plaçant ce projet sous l'angle de l'expérimentation, nous sommes parvenus à trouver un montage réaliste.*»

Semaine Agricultures & Paysages : La 3^{ème} édition de cette manifestation, organisée par les CAUE et leur Fédération Nationale, s'est déroulée du 13 au 18 mai 2013 autour d'une série d'événements dans toute la France : visites, expositions, conférences, projections-débats, avec l'objectif de sensibiliser tout public à la valeur, à l'identité contemporaine et au devenir des paysages agricoles. Dans ce cadre, l'Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon a proposé un programme d'animations, de visites et de conférences. Prochaine édition en mai 2015.



© Photo M. Bouis - CAUE34

Une trentaine d'élus et de techniciens, conduits par le CAUE de l'Hérault dans le cadre de la semaine nationale «Agriculture & Paysages», sont attentifs aux explications des intervenants qui déroulent le montage et les rouages complexes de cette opération innovante. De gauche à droite :

- Valérie **Pommet**, Terre de Liens
- Areski **Prieux**, Coups d'Pouces
- Edouard **Chaulet**, maire de Barjac
- Dominique **Granier**, P^{dt} Chambre d'Agriculture et SAFER
- Hervé **Flament**, SAFER.

Une première en Languedoc-Roussillon

Hervé Flament, directeur de la SAFER, présente le rôle fondamental de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural, dans l'histoire de la Grange des Prés.

Les préalables à l'acquisition

«En 2007, la SAFER s'est trouvée à l'interface du monde convenu de l'agrochimie, du monde bio émergent et du projet de la cantine de Barjac. La première chose à régler concernait les relations entre le métayer et le propriétaire.

La propriété, évaluée à 1 million d'euros, ne valait cette somme que dans la mesure où l'on pouvait transmettre le DPU (droit à paiement unique) que possédait le métayer, en même temps que le foncier. Le DPU est une forme de subvention européenne, permettant à l'agriculteur de bénéficier de compensations au regard du mode et de la conduite des cultures qu'il réalise sur ses parcelles. A la Grange des Prés cette subvention s'élève à 32 000 Euros annuels. Cette somme, non négligeable, influence l'équilibre économique de la propriété dans la durée.

Nous avons donc sollicité la Mutualité Sociale Agricole pour éclairer les conditions dans lesquelles le métayer pouvait partir à la retraite et qui nous permettaient de rédiger un protocole d'accord entre le propriétaire et le métayer afin que celui-ci cède le DPU avec le foncier.

En outre, il fallait donner à la mère du métayer (95 ans) l'assurance qu'elle pourrait rester dans sa maison à la Grange des Prés, condition imposée aux différents candidats à la reprise.

Tous ces éléments ont fait l'objet de très longues négociations, mais c'est grâce à cela que le propriétaire a fini par signer une promesse de vente».

L'ambition souhaitée pour le domaine

«Pour avoir une vision plus claire du potentiel de la propriété, la SAFER a commandé une étude agronomique sur les terres et une évaluation de la structure bâtie du corps de ferme et des travaux à réaliser. La SAFER devait être en mesure d'apporter des réponses aux candidats sur les sommes à injecter dans le bâti pour pouvoir construire quelque chose d'opérationnel. A partir de là, le rôle de la SAFER a été de traiter la dizaine de candidatures - dont Terre de Liens - à égalité, d'écouter chaque porteur de projet et de vérifier l'efficacité de leurs propositions.

De nombreuses réunions ont eu lieu en mairie de Barjac en présence de tous les candidats pour parvenir à un consensus. L'espoir était d'associer la vision de Terre de Liens, l'avenir de la Grange des Prés et certains projets locaux.

L'idéal aurait été que Terre de Liens soit le porteur foncier et que des terres puissent être louées aux voisins, mais ceux-ci souhaitant être propriétaires, cela n'a pu se faire. Aucune des candidatures, hormis celle de Terre de Liens, n'apportait une solution globale pour la propriété».

«L'éducation de ses papilles vaut celle de son oreille ou de son regard»
Edouard Chaulet, maire

Seule la candidature de Terre de Liens permettait au propriétaire de vendre, à la fois, bâti et foncier

«Dans ce cas très particulier, la SAFER a organisé un pré-comité technique, introduisant une variante à un protocole précis : les techniciens présentent les dossiers à des instances locales qui procèdent à un premier choix. Ce choix remonte à un niveau départemental qui formule l'avis définitif.

Pour la première fois, un pré-comité technique a été organisé pour expliquer l'enjeu de la Grange des Prés et cadrer les choix du comité technique, lors de l'appel à candidatures, sur la base de deux priorités :

- la culture bio
 - la mise en location du domaine avec un bail à ferme.
- C'est la première fois que nous faisons cela en LR, peu de SAFER se sont engagées dans cette aventure. Le comité technique a facilement tranché, car le seul candidat qui apportait une solution globale, était Terre de Liens. Les aspects innovants et expérimentaux ont emporté l'adhésion du comité technique».

Assurer la transition et préparer l'avenir de la terre

«Le rôle de la SAFER s'est poursuivi, entre le moment où les candidats locataires ont été choisis et les premières mises en culture, car il fallait gérer l'exploitation, Terre de Liens n'étant retenu que comme investisseur.

La SAFER a eu en charge deux rôles supplémentaires :

- Le premier : gérer le problème de l'ambrosie sur la propriété - plante faisant l'objet d'un arrêté préfectoral imposant son éradication - par le biais d'un contrat avec un exploitant voisin, d'accord pour conduire cette éradication en attendant les exploitants.
- Le second : trouver des prestataires pour exploiter le foncier, en cohérence avec les orientations de culture biologique, pendant les 18 mois que la SAFER s'était donnée pour faire le choix des candidats.

Grâce aux «Conventions de mise à disposition» qui autorisent le propriétaire à mettre des terres à la disposition de la SAFER, celle-ci a pu chercher des locataires sur la base de contrats de location spécifiques aux sociétés d'aménagement foncier et dérogatoires aux statuts de fermage.

C'est ce qui a permis de gérer la propriété pendant ces 18 mois.»



© Photo M. Bouis - CAUE34

Fournir une nourriture saine aux enfants était devenu une priorité pour le maire et son conseil municipal, après le constat d'un nombre croissant d'enfants souffrant de malnutrition sur la commune.

Cette question de santé publique a donné naissance au «Service Public de Restauration Educative et Sociale». Aujourd'hui, la restauration collective fournit 250 repas, dont une quarantaine à domicile pour les personnes âgées ou handicapées.

«Tout compte fait, le repas revient à 5,84 €, facturé implacablement 2,60 € aux parents. Il n'y a pas de quoi solliciter la sécurité sociale à qui nous épargnerons les charges de l'ennemi cancer, flanqué de ses comparses Alzheimer et Parkinson»
Edouard Chaulet, maire

«Nos enfants nous accuseront», film documentaire français sorti en novembre 2008, écrit et réalisé par Jean-Paul Jaud
www.nosenfantsnousaccuserontlefilm.com



© Photo M. Bouis

Sous le hangar qui accueillait les participants, un four à pain a été restauré et remis en service.



Entretien

Valérie Pommet
 coordinatrice régionale de Terre de Liens,

« Valérie Pommet brosse un tableau de la situation agricole en France et prône une agriculture responsable »

Valérie Pommet : convoitées, surexploitées et exposées à la spéculation immobilière, les terres agricoles, socle de notre alimentation et de nos paysages, se font de plus en plus rares dans l'Hexagone. Les modèles agricoles intensifs et l'usage de produits phytosanitaires remplacent une agriculture paysanne de qualité avec, pour conséquences, des paysages, des sols et des ressources naturelles qui se dégradent au fil des jours. A peine 3,5 % des surfaces agricoles sont cultivées en bio, alors même que le Grenelle de l'environnement s'était donné pour objectif 20 % de bio en 2020. Plus grave, un petit nombre d'exploitations continuent de s'agrandir en accaparant la ressource foncière, au détriment de jeunes agriculteurs qui se découragent face aux difficultés d'installation. Ce contexte ne permet plus la transmission intergénérationnelle, grippe les dynamiques agricoles en milieu rural et péri-urbain et contribue au dépeuplement des campagnes. Comment, dans un tel contexte, permettre aux nouvelles générations d'assurer la relève agricole et la redynamisation économique dans les territoires ruraux ?

A Barjac, une prise de conscience collective a facilité de nouveaux comportements

V.P. : «Lorsque nous avons été sollicités par la commune sur cette acquisition, nous avons eu besoin de nous entourer de professionnels et d'associations du monde agricole, car nous n'avons pas ces compétences. C'est ce que nous avons fait au travers d'un comité de pilotage dont la mission était de réfléchir au devenir de la Grange des Prés.

Il faut savoir que cette action a nécessité une mobilisation et une animation importantes qui ont été financées par la Mairie de Barjac, le Département, la Région et la Fondation de France.

C'est l'approche expérimentale qui a été favorisée. C'était la première fois que l'on travaillait avec une collectivité et nous avons pris le projet d'une manière différente par rapport à nos pratiques familiales.

Habituellement, on parle avec les porteurs de projets, de leur histoire, de leurs projets de vie et à partir de là, nous faisons des acquisitions. Ici, nous sommes arrivés sans les porteurs de projet et nous n'avions pas la prétention de dire qui allait venir. Il fallait que ce soit en lien avec le territoire, avec une cohérence agricole, humaine et c'est ainsi que le comité de pilotage a défini un cahier des charges pour cerner les candidatures, sur la base duquel il a auditionné les candidats. Au terme d'un long parcours, le choix s'est porté sur un paysan boulanger, un éleveur de poules pondeuses, un éleveur de cochons, également apiculteur, et un éleveur de bovins accompagné par l'association Coups d'pouce.

Aujourd'hui, une association «Les amis de la Grange des Prés» s'est constituée.

Un investissement humain et financier important

V.P. : «Près d'1,5 million d'euros ont été investis par Terre de Liens à la Grange des Prés et on arrive au bout de nos possibilités financières, mais la réhabilitation des bâtiments reste à faire. L'ambition est de créer des logements pour les paysans, mais également pour d'autres familles. A terme, la ferme devrait également proposer des espaces collectifs, des lieux de vente, de transformation...

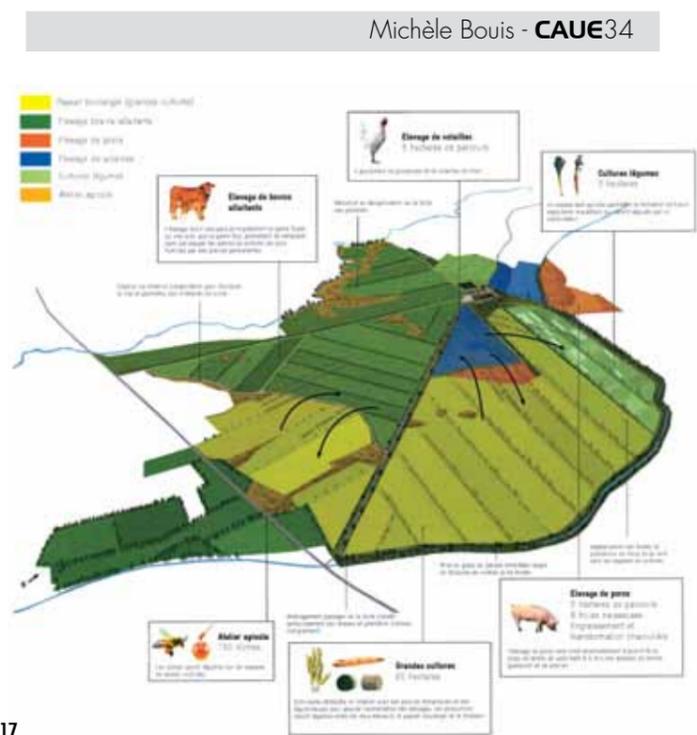
Il fallait mettre la ferme aux normes et notamment créer une station d'épuration. Quant au bâtiment, des architectes ont effectué un diagnostic et proposé des mesures pour arrêter la dégradation.

Terre de Liens a construit des outils de financement comme la **Foncière Terre de Liens***, c'est elle qui est propriétaire de la ferme. La FTDL achète des terres et des bâtiments et les loue à des paysans par le biais d'un « bail rural environnemental ». Les collectivités ont aussi cette compétence-là. En plus du fermage que l'on impose dans le cahier des charges de l'exploitation, il y a les composantes environnementales et patrimoniales.

Depuis sa création en 2008, La Foncière a mobilisé près de 30 millions d'euros sur le territoire national, elle est propriétaire de plus de 90 fermes. En Languedoc-Roussillon, la dernière acquisition en date se trouve sur la commune d'Agde dans l'Hérault.

La deuxième structure de finances solidaires est le **Fonds de dotation**** qui a pour vocation de recueillir des fermes et des terres en dons, mais aussi des numéraires. Par ce biais, les collectivités peuvent aujourd'hui investir sur leurs territoires.

Barjac a été la porte d'entrée de tous les projets de partenariat qu'il est possible de monter avec des collectivités».



Terre de Liens

Réseau associatif mobilisé dans toutes les régions de France, TDL accompagne les paysans pour leur accès à la terre, informe et rassemble autour des enjeux fonciers et agricoles, dans une dynamique citoyenne et locale.

L'association Terre de Liens Languedoc-Roussillon

Créée en 2008, TDL-LR est structurée autour de groupes de travail (projets collectifs ou individuels sur l'accès au foncier, collectivités, sensibilisation et communication...). Elle se décline en groupes locaux sur les départements pour être au plus près des acteurs (citoyens, porteurs de projets, élus, partenaires).

***La Foncière Terre de Liens** est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui achète des fermes pour enrayer la disparition des terres agricoles et réduire les difficultés d'accès au foncier agricole. Ces lieux sont ensuite loués à des agriculteurs pour lancer leur activité. Pour acquérir ces fermes, la Foncière s'appuie sur son capital, constitué de l'épargne de citoyens qui ont choisi d'investir dans des projets solidaires.

****Le Fonds de dotation de Terre de Liens**, créé en 2009 et reconnu d'intérêt général, reçoit des fermes (legs ou donations) pour en prendre soin dans la durée. Le Fonds garantit un usage responsable de ces lieux et des ressources naturelles qui s'y trouvent en installant des fermiers sur ces terres. Il assure ainsi aux donateurs que leurs fermes conserveront à très long terme leur vocation agricole et permet la transmission des fermes d'une génération à l'autre.

Contact : Valérie Pommet - Coordinatrice régionale Terre de Liens depuis 2010
 25 rue Croix Haute 30 170 Saint-Hippolyte-du-Fort - Tel : 09 70 20 31 18 - www.terredeliens.org/languedoc-roussillon

La couveuse agricole «**Coups d'Pousses**» joue les «mères poules» pour guider **les premiers pas des agriculteurs**



Entretien

Areski Prioux
 coordinateur de l'association
Coups d'Pousses

les accompagne et fournit une aide à la gestion et au développement de leur activité. Dans le même temps, l'association propose un accompagnement technique grâce à des parrains, agriculteurs professionnels référents, en rapport avec leurs productions.

Mais au-delà des aspects techniques, juridiques et organisationnels, nous cherchons avant tout, avec les parrains-accompagnateurs, à favoriser l'intégration socioprofessionnelle locale des porteurs de projet».

Quel est votre rôle à la Grange des Prés ?

«Nous assurons nos missions auprès de Nicolas, éleveur bovin de la Grange des Prés, pour qui nous avons réalisé un certain nombre d'investissements matériels que nous mettons à sa disposition : tracteur, stabulation, matériel de fenaison... Nous accompagnons Nicolas dans la concrétisation de son projet, mais également à l'occasion des nécessaires remises en question qui apparaissent lorsqu'une intention est confrontée à ses aspects concrets.

Son contrat d'accompagnement a été renouvelé en mai 2013, c'est donc une deuxième année que nous allons passer en sa compagnie».

Michèle Bouis - CAUE34

Origine et composition de l'association

Coups d'Pousses est née en juillet 2011. Elle est formée de 8 structures de formation, de développement et d'accompagnement à l'entrepreneuriat. On y retrouve l'Addear du Gard et l'Addear Languedoc-Roussillon, la FDCIVAM du Gard, la Maison Familiale et Rurale d'Uzès, Terre de Liens L-R, la Chambre d'Agriculture du Gard, la Coopérative d'Activités et d'Emplois, des agriculteurs à titre personnel, Mine de Talents, le réseau régional des Boutiques Paysannes.

Quelles sont les intentions de l'association Coups d'Pousses ?

Nous mobilisons nos compétences pour favoriser le renouvellement des générations en agriculture, en permettant à des personnes, majoritairement non issues du milieu agricole, de faire leurs premières expériences de production sur des sites équipés et animés par l'association. Dès son démarrage, notre structure a bénéficié du soutien financier du Conseil Général du Gard».

Quelles sont les motivations des candidats que l'association accompagne ?

«Bon nombre de personnes sont en reconversion et désireuses de se lancer dans des activités agricoles respectueuses de l'environnement, mais elles ne sont pas forcément issues du milieu agricole. Notre rôle consiste à les guider tant dans leurs démarches qu'au plan logistique».

Plus précisément que leur apportez-vous ?

«L'association héberge juridiquement les porteurs de projet,

DOSSIER

Territoires en perspective avec les CAUE

Aurélie Filipetti Ministre de la Culture et de la Communication :

«... Je me suis engagée pour maintenir sur le terrain **le réseau irremplaçable des CAUE... Ils sont le maillon essentiel du véritable service public du conseil architectural, accessible à tous, aux particuliers comme aux maîtres d'ouvrage. Ils jouent un rôle fondamental dans la diffusion de la culture architecturale et la formation des maîtres d'ouvrage. Je souhaite que leurs missions soient réaffirmées...**»

Extrait de son discours prononcé le 25 juin 2013, à l'occasion de la proclamation du lauréat du Grand Prix national de l'architecture 2013.

Des missions plus que jamais d'actualité dans la poursuite de la décentralisation et face aux enjeux majeurs

Un terrain d'action intercommunal

Les lois de décentralisation et de réforme de l'action publique posent la question des compétences des territoires et d'un service public plus proche et plus efficace.

Les problématiques d'aménagement ne peuvent plus être appréhendées dans les seules limites communales. Elles doivent l'être à une échelle beaucoup plus large et dans le cadre d'une solidarité territoriale, notamment entre espaces urbains et ruraux.

Partage des problématiques, partage des moyens et des compétences, partage des politiques dans une même stratégie : la dimension intercommunale s'impose !

Les collectivités territoriales doivent faire face à des enjeux complexes qui mêlent la lutte contre le dérèglement climatique, l'étalement urbain et la consommation des terres agricoles, la préservation de la biodiversité, le développement des énergies renouvelables... tout en répondant à la diversité des besoins générés par un afflux continu de nouveaux habitants désireux de s'installer dans notre département.

Plus que jamais, face à ces enjeux, les élus ont besoin, pour assumer leurs responsabilités grandissantes, de conseils et de l'accompagnement de professionnels qualifiés dans les domaines de l'urbanisme, de l'architecture et de l'environnement et dégagés de tout intérêt.

Une ingénierie publique à reconsidérer

La réforme de l'action publique a sonné le glas de l'assistance technique (ATESAT) apportée par l'État aux petites communes et intercommunalités... Un regret pour certains, mais une réelle opportunité pour changer de dimension et de pratique pour autant qu'une ingénierie publique locale pertinente et innovante puisse disposer des moyens nécessaires, aux côtés de l'ingénierie privée. Une ingénierie publique au sein de laquelle les CAUE ont un rôle essentiel et spécifique.

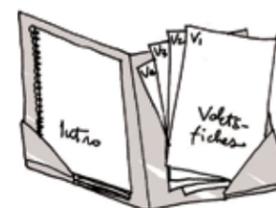
Les CAUE, des outils uniques pour un service public de proximité

Précurseurs de la décentralisation, des approches globales, du développement raisonné et intégré, de la qualité environnementale et de la promotion des énergies renouvelables, les CAUE anticipent, depuis leur création, les mutations et accompagnent les collectivités territoriales dans ces évolutions. Trente années de conseils, de pratiques, de recherche et de terrain ont développé leur expertise et leur connaissance des territoires.

Une prise en compte simultanée des aspects techniques, sociaux, culturels, environnementaux et économiques, associée à une démarche à caractère pédagogique systématique auprès de tous les acteurs de l'aménagement, font des CAUE des outils spécifiques, précieux partenaires pour les collectivités territoriales.

Brigitte Mas - CAUE34

Un guide pour l'élaboration des documents d'urbanisme



Suite au bilan triennal du SCOT en 2009, la Communauté de communes du Pays de Lunel a sollicité le CAUE pour élaborer un guide à l'articulation du SCOT et des PLU sur les thématiques patrimoniales et environnementales.

Le «Guide pour des recommandations paysagères, urbanistiques et architecturales», à destination des élus et des bureaux d'études chargés de planification urbaine sur le territoire, a pour objectif de constituer le socle d'une culture commune.

Pour éviter la lecture et la production strictement réglementaire des documents d'urbanisme, le CAUE propose une démarche selon trois idées directrices :

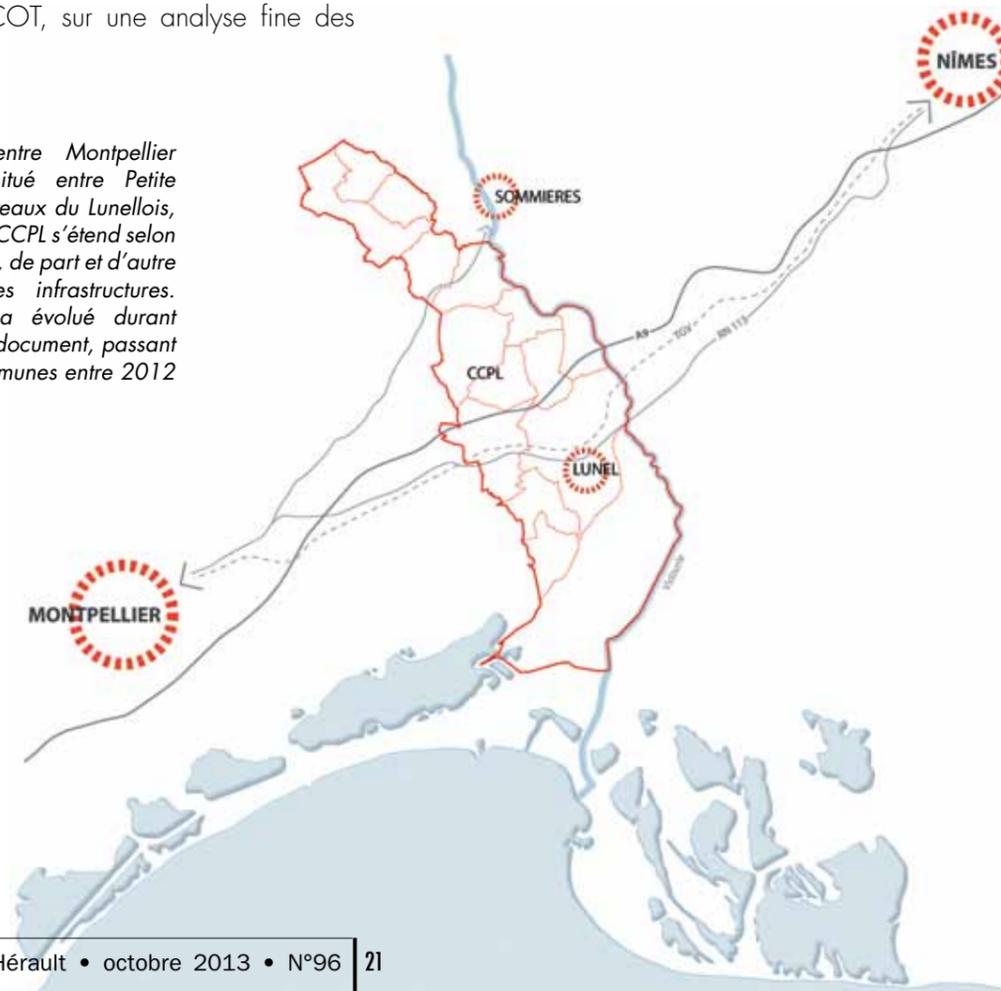
- élaborer un document à l'échelle de la CCPL, basé sur le diagnostic du SCOT, sur une analyse fine des

entités géographiques, paysagères et urbaines et sur un repérage des identifiants patrimoniaux et territoriaux.

- proposer des recommandations adaptées aux spécificités et aux problématiques locales rencontrées par les élus (cabanisation, gestion du patrimoine hydraulique, inondabilité, etc)

- mener la réflexion au-delà de la structure formatée d'un document d'urbanisme, pour évaluer l'impact d'un règlement sur le paysage, tous milieux et toutes échelles confondus.

A mi-chemin entre Montpellier et Nîmes et situé entre Petite Camargue et coteaux du Lunellois, le territoire de la CCPL s'étend selon un axe Nord-Sud, de part et d'autre du faisceau des infrastructures. Son périmètre a évolué durant l'élaboration du document, passant de 13 à 15 communes entre 2012 et 2013.





Le caractère synthétique et pratique des fiches thématiques, leur classement, permet une manipulation aisée à travers les thèmes et les échelles.

Au-delà du cadre réglementaire imposé par la nature du document, le CAUE a proposé une approche pédagogique pour sensibiliser les élus à divers sujets liés à l'aménagement du territoire et a souhaité fournir de la « matière » aux professionnels sur les questions environnementales et patrimoniales.

La première partie du guide est consacrée à une synthèse du SCOT, à un approfondissement de la connaissance du territoire et à une mise à jour du périmètre (en 2011, trois communes ont rejoint la CCPL, une commune l'a quittée). Un rappel du CAUE s'attache à définir une méthode et à lister les étapes qui assurent la cohérence et l'articulation entre projet de territoire et projet urbain. Par ailleurs, la synthèse des grands principes de la loi ENE (Engagement National pour l'Environnement) du 12 juillet 2010 démontre l'importance d'une démarche d'urbanisme de projet, en amont d'une approche réglementaire « classique », laissant présager l'émergence d'une nouvelle génération de PLU, attendue par le Grenelle 2.

Outil de sensibilisation auprès des élus, recueil de références pour les bureaux d'études, le guide est un document à double niveau de lecture.

Son rôle est d'enrichir le débat autour du projet urbain, de nourrir l'élaboration des PLU en complément du SCOT, d'inciter à l'élaboration de cahiers de recommandations annexes aux PLU et de servir de document de référence aux personnes chargées de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

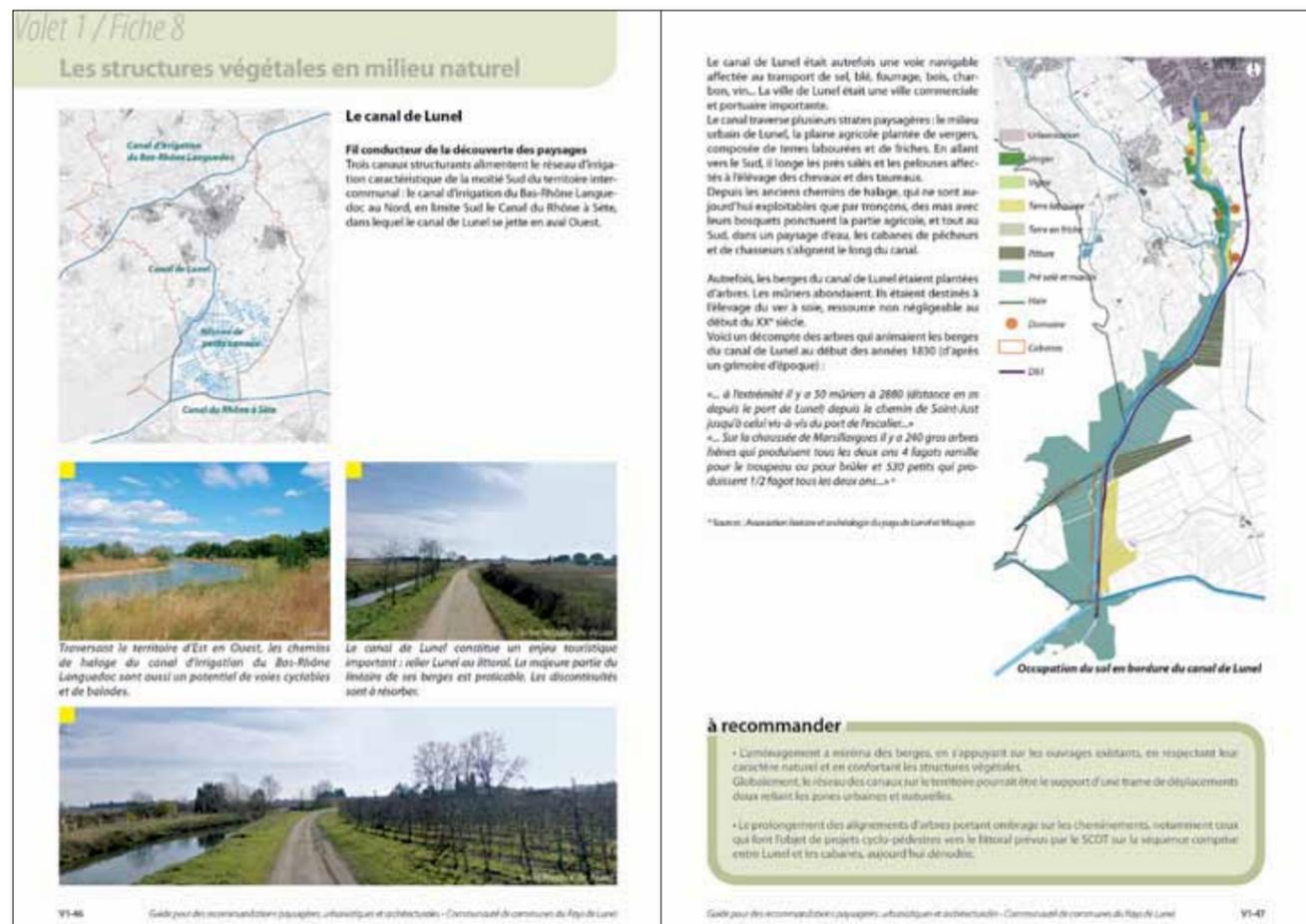
A plus long terme, la présence d'un architecte-conseil dans l'intercommunalité serait la meilleure garantie pour mettre en application les principes préconisés dans le guide et en mesurer les apports qualitatifs sur le fonctionnement du territoire et le paysage.

Michel Locilla, responsable du Pôle aménagement & développement économique durables de la Communauté de communes, souligne l'importance de faire connaître le document sur le territoire et même au-delà : « En tant que document d'articulation entre SCOT et PLU, l'intercommunalité a toute légitimité pour diffuser le document en interne - élus, techniciens, partenaires directs - mais aussi et surtout à la sphère privée, aux professionnels qui travaillent sur le territoire. Le guide sera une plus-value pour les bureaux d'études, géomètres, paysagistes, urbanistes, architectes, artisans, qui sauront se l'approprier. Je pense aussi aux pépiniéristes, par exemple, qui pourraient mieux cibler le panel d'essences à mettre en vente sur le territoire Pescalune. Plus la diffusion sera large, plus ce sera intéressant ! » Une invitation aux intercommunalités du département à s'inspirer de la démarche et pourquoi pas, à se doter d'un outil similaire sur leur propre territoire...

La seconde partie contient des fiches-conseils (voir ci-contre), réparties en 4 volets :

- **Patrimoine paysager et environnement** : l'échelle du grand paysage
- **Mobilités, réseaux et environnement** : l'échelle du paysage urbain
- **Patrimoine urbain et environnement** : l'échelle de la forme urbaine, du quartier
- **Patrimoine bâti et environnement** : l'échelle du bâti, de la parcelle privée

A partir de démonstrations et de simulations élaborées par le CAUE, ou sur la base de références, ces fiches pointent des critères environnementaux et patrimoniaux « à recommander » lors de l'élaboration d'un PLU.



Sylvaine Glairol - Serena Palazzi - Xavier Mestre - CAUE34

Entre paysage viticole et paysage urbain, une limite sur laquelle pèsent nombre d'enjeux dont l'urbanisme réglementaire est l'arbitre.





© Photo P. Buffard - CAUE34

Une mission globale d'assistance et de sensibilisation à l'échelle d'un pays

Le Pays Cœur d'Hérault, territoire d'une diversité et d'une richesse paysagères exceptionnelles, avec trois Grands Sites, et dont la croissance démographique est parmi les plus fortes du département, occupe une place majeure. Trois Communautés de communes - Lodévois et Larzac, Clermontais, Vallée de l'Hérault - le composent, rassemblant 77 communes.

En Juin 2012, un partenariat original est institué* entre le CAUE et le Syndicat mixte du Pays (Sydel), chargé actuellement du projet du SCOT.

Le but : démultiplier les missions du CAUE sur le territoire pour les exercer au plus près de la demande et de façon plus réactive et directe.

L'ambition : améliorer la qualité de ce qui se construit sur le territoire du Pays. Une offre globale de sensibilisation et de conseils est mise en place. Elle s'adresse aux communes, aux habitants porteurs de projets, aux scolaires, aux différents services administratifs des Communautés de communes ainsi qu'au grand public.

La Mission d'assistance architecturale, urbaine et paysagère

• **Auprès des particuliers**

Le CAUE participe aux côtés du GEFOSAT et de l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) à l'animation de l'espace info-habitat du Pays Cœur d'Hérault, véritable service d'information et de sensibilisation en matière d'habitat.

Les porteurs de projets peuvent consulter l'architecte-conseil du CAUE un mercredi après midi sur deux, à

la maison des entreprises** à St-André-de-Sangonis, lieu central et d'accès facile et direct depuis l'autoroute A 750. Des visites sur site peuvent également être envisagées afin d'offrir un conseil au plus près des réalités du terrain, des sites et des paysages.

Bon nombre de particuliers ont déjà bénéficié, cette année, des conseils gratuits du CAUE.

• **Auprès des communes**

Le CAUE apporte aux 77 communes du Pays une aide à la réflexion et à la programmation et les accompagne dans la mise en place de leurs projets.

Dans la Vallée de l'Hérault :

• **Saint-Bauzille-de-la-Sylve et Plaissan**, confrontées à l'élaboration de leur PLU, bénéficient, sur la base de réflexions préalables élaborées par le CAUE, de conseils leur permettant de définir des orientations d'aménagement et de programmation.

• **Plaissan**, à la suite de réflexions préalables menées par le CAUE autour de la reconversion de l'ancienne cave coopérative en salle des fêtes, une importante étude de définition et de programmation a été conduite par un architecte (voir zoom).

*Convention cadre qui définit les modalités d'intervention du CAUE sur le territoire, renouvelable annuellement sur la base d'un bilan.

** Rendez-vous pris au CAUE de l'Hérault

- **Jonquières**, un vaste secteur AU fait l'objet de réflexions préalables et d'un schéma d'aménagement, support de négociations et d'échanges entre élus et futurs lotisseurs.
- **Gignac**, un cahier des charges pour la restructuration du pôle scolaire et sportif a été élaboré. Il a servi de base à la consultation de professionnels programmistes.
- **Tressan**, les conseils concernent l'implantation d'une nouvelle école dans le village.

Dans le Lodévois et Larzac :

- **Sorbs**, des conseils d'aménagement préalables ont été donnés en vue de la création d'une nouvelle place, devant la mairie.
- **La Vacquerie-Saint Martin**, des conseils ont porté sur la création de garages communaux.
- **Le Caylar**, un ensemble de propositions visant à restructurer et optimiser les espaces publics du village ont été émises et ont permis d'obtenir le label «Village-étape».

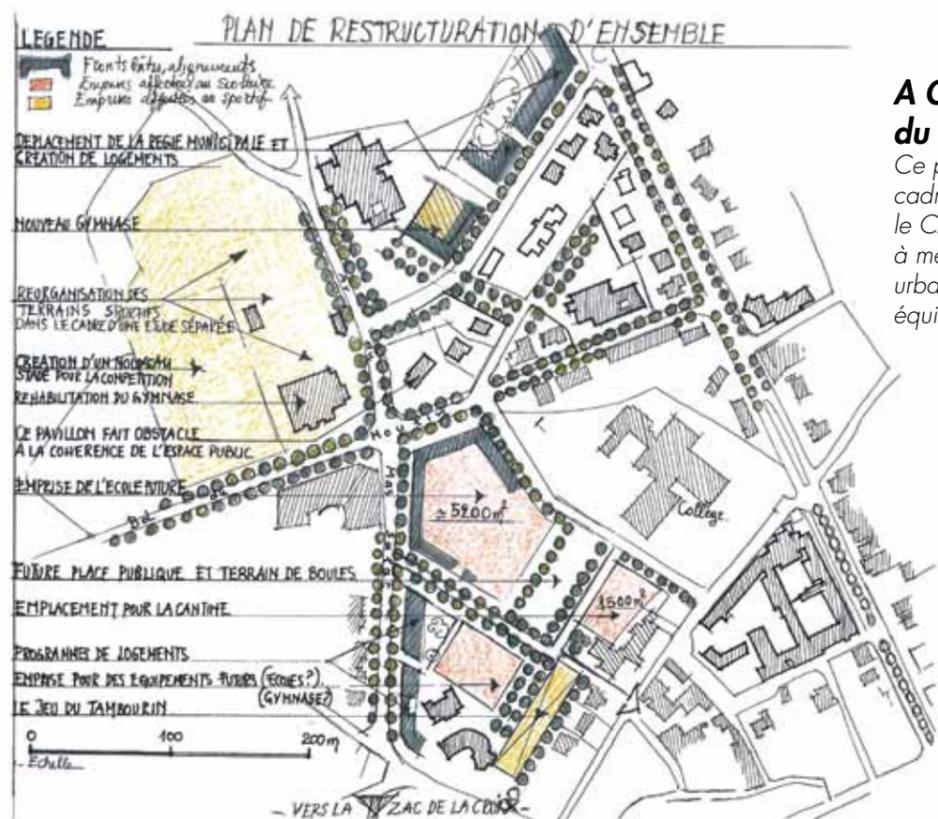
À Plaissan, étude de définition pour convertir l'ancienne cave coopérative en salle des fêtes

La cave coopérative, silhouette emblématique dans le paysage de la commune, est restructurée et revalorisée. Les bâtiments techniques annexes, sans caractère ni qualité et nuisant à sa lisibilité, sont supprimés.

Une cour et un préau d'honneur y sont créés ainsi qu'un bâtiment nouveau, comportant commerces et activités, afin de conforter cette nouvelle centralité à l'entrée du village.



Documents graphiques Nicolas Duru, architecte



A Gignac, restructuration du pôle scolaire et sportif

Ce plan-programme, élaboré dans le cadre du cahier des charges rédigé par le CAUE, schématise les interventions à mener, en matière de requalification urbaine et de création de nouveaux équipements.

• Un travail de recherche mené en parallèle par le CAUE

Pour s'assurer de la pertinence de ses conseils, le CAUE fonde ses avis sur un travail de recherche, portant sur l'analyse des formes typologiques et urbaines du cadre bâti et des domaines viticoles implantés sur le territoire du Pays. Ont déjà fait l'objet d'une étude, les villages de Plaisan, Aspiran, Tressan, Lacoste et Le Caylar. Ces recherches sont conduites avec l'aide d'étudiants en 4^{ème} année de l'École d'Architecture de Montpellier.



Une rue XIX^e analysée à Tressan

Des relevés détaillés permettent de mettre en évidence la nature des bâtiments, leurs modes de composition et d'agencement, au regard de l'espace public et des espaces extérieurs privés (cours et jardins) qu'ils contribuent à créer. Des enseignements très utiles sont tirés, relatifs à la forme et à la qualité des espaces ainsi constitués, à leurs inter-relations, à la densité, etc...



Documents CAUE 34

Morgan Pujol, chargée de mission Eco-construction, Sydel du Pays cœur d'Hérault.

Au terme d'un an de mission comment en percevez-vous les effets sur le territoire ?

«Pour avoir suivi vos interventions, on se rend compte de l'ampleur de la tâche ! C'est une question de culture générale qui, d'une certaine manière, ferait défaut, autour des questions de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, pourtant nous y sommes confrontés au quotidien. A côté des démarches réglementaires engagées par l'Etat, il faut développer des actions d'information, de sensibilisation

et d'accompagnement des publics. C'est par exemple, le rôle de l'Espace Info Habitat du Pays, que le CAUE contribue à animer aux côtés de l'ADIL et du Gefosat. Conseiller les habitants concernés par les politiques d'aménagement ou l'art de bâtir grâce à un ensemble de structures compétentes, indépendantes et non commerciales, c'est leur garantir l'offre d'un réel service public. Et bien sûr, c'est aussi une manière de tirer le territoire vers le haut !»

• Le conseil auprès des services instructeurs des Communautés de communes

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault, profite, depuis le mois de janvier 2013, d'un appui technique à l'instruction des demandes d'autorisations d'aménager et de construire. Permis d'aménager, Interventions sur des bâtiments des centres anciens, création de bâtiments nouveaux en limites de villages, création de nouveaux caveaux, de bâtiments agricoles,

et permis d'aménager de lotissements sont les principaux domaines d'intervention du CAUE. 23 demandes de PC (permis de construire) et de PA (permis d'aménager) confondues, ont été traitées depuis le début de l'année, dont 9 portant sur des créations de caves et de hangars agricoles.

Aspasie Kambérou - CAUE34

La mission d'information et de sensibilisation des publics

Cette mission porte essentiellement sur la sensibilisation en milieu scolaire et la diffusion des expositions élaborées par les CAUE de la Région LR auprès du grand public.

Pour l'année scolaire 2013-2014, quelques écoles élémentaires du Clermontais ont souhaité inscrire dans leur programme la sensibilisation à l'architecture, tandis que l'exposition «Regards sur l'espace public» va être présentée, du 6-21 septembre, à la médiathèque de Gignac.

• Exposition «Habiter sans s'étaler»

L'exposition traite de la relation entre l'habitat individuel et développement urbain dans le département de l'Hérault. Voir p. 2 descriptif et modalités de prêt.

• «Vivre et construire avec le climat en Languedoc-Roussillon» :

Conçue par l'Union Régionale des CAUE en LR, l'exposition aborde : le confort thermique, les économies d'énergie, les ressources naturelles et l'environnement sont au cœur de cette exposition qui décline l'approche bioclimatique adaptée au climat méditerranéen.

• Diaporama «CO2 à nous deux»

Conçu par le CAUE 34 à destination d'un public scolaire, ce diaporama constitue un outil de sensibilisation du public aux préoccupations environnementales et à l'empreinte écologique. Il s'accompagne d'un questionnaire à l'adresse des élèves.

• Raymond Depardon & le CAUE 34 «Regards sur l'Hérault» 1992 - 2012

Sur la base de séries de couples de photographies, l'exposition met en évidence l'évolution et les transformations des paysages du quotidien. Cette exposition s'appuie sur les travaux photographiques de l'Observatoire des Paysages - initié en 1992, avec le photographe Raymond Depardon sur un itinéraire allant des Causses jusqu'à la Méditerranée et reconduit annuellement par le CAUE 34. Voir p. 4 la fiche technique.

• «Regards sur mon espace public»

Durant l'année scolaire 2010-2011, 350 lycéens de l'Hérault, du Gard et de l'Aude ont été les acteurs d'un projet pédagogique alliant photographie et écriture. A l'initiative de l'Union Régionale des CAUE, un ouvrage et une exposition sont nés. Un panorama inédit des villes et villages qui nous questionne à travers le regard intransigeant des jeunes habitants.

Toutes les expositions sont mises à disposition gratuitement sur demande écrite auprès du CAUE de l'Hérault et établissement d'une convention de prêt. Transport aller/retour et assurance à la charge de l'emprunteur.

Communauté de communes Avène Orb et Gravezon :

A partir de cet automne, cette Communauté de l'arrière pays héraultais, regroupant 8 communes, pourra également profiter, par le biais d'une convention-cadre, d'une assistance architecturale urbaine et paysagère du CAUE 34, à destination des particuliers et des communes.



Le pays met en place son projet de développement avec l'appui et les conseils des professionnels du CAUE 34

Dès sa création, le Pays HLV, s'est tourné vers le CAUE 34. Les sollicitations, ponctuelles au départ, ont évolué pour aboutir à un partenariat formalisé par une convention à partir de 2009. Le CAUE accompagne le Pays dans ses missions portant notamment sur l'habitat, le tourisme et le patrimoine.

Pôle Habitat

- Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale lancée par le Pays, le CAUE a intégré le comité technique de l'opération façades, comité technique dont la fonction est l'évaluation et la validation des projets présentés.
- Dans le cadre des actions du Programme d'Intérêt Général «amélioration de l'habitat dégradé» mis en place par le Pays, le CAUE, au sein du groupe de travail, assure la consultance architecturale sur les projets éligibles.

Pôle Tourisme

Le Pays soutient les prestataires touristiques souhaitant inscrire leur projet dans une démarche de qualité. Le CAUE a mis en place une consultance architecturale à l'attention de ces porteurs de projets. L'architecte référent du CAUE se rend sur place avec la chargée de mission tourisme du Pays, puis élabore une fiche de conseils et de préconisations. Ces consultances ont concerné notamment des projets de gîtes portés par des vigneronnes sur les communes de Minerve, Quarante, La Caunette, Saint-Chinian... mais également sur des projets d'habitat de loisirs (rénovation ou création) sur les communes de Saint-Pons de Thomières, Lunas et Mons-la-Trivalle. Des projets à vocation œnotouristique

ont fait l'objet d'un appui plus soutenu à Mons-la-Trivalle, Assignan (voir le journal du CAUE 34 n°95) et Olonzac.

Pôle Patrimoine

Sur certains sites identifiés comme majeurs, le CAUE s'associe avec le Pays pour la mise en œuvre de projets de natures diverses. Pour chaque site, le CAUE aux côtés du Pays, adapte son action en fonction de la nature du projet.

- **À Minerve**, Pays et CAUE accompagnent la Communauté de communes du Minervois et la commune dans les démarches préalables à la mise en œuvre de l'Opération Grand Site les Gorges de la Cesse et du Brian et la cité de Minerve : rédaction du cahier des charges, organisation de la consultation et suivi de l'étude.
- **À Courniou**, Pays et CAUE assistent, en partenariat avec les services de l'État, la Communauté de communes du pays Saint-Ponais dans sa démarche de restructuration du musée de la spéléologie, de ses abords et des entrées de la grotte : réflexions préalables, rédaction du pré-programme, organisation du concours d'architecture...

- **Le Massif du Caroux**, identifié comme site majeur dans le schéma départemental de développement du tourisme et des loisirs du Conseil Général : le CAUE a collaboré à la rédaction du cahier des charges de l'étude de mise en place d'un projet de développement économique et culturel intégrant la valorisation patrimoniale et paysagère du site.



Dans l'ouest héraultais, le **Pays Haut Languedoc et Vignobles** est délimité par les départements de l'Aude, du Tarn et de l'Aveyron à l'Ouest et au Nord, par les agglomérations de Narbonne et de Béziers au Sud. Il comprend 95 communes, réparties en 10 Communautés de communes pour une population totale d'environ 78 000 habitants. Créé officiellement en 2005, ses missions se déclinent à travers 4 orientations stratégiques : renforcer l'identité du territoire, développer l'économie locale, répondre aux besoins de meilleures conditions de vie et d'activité et maîtriser l'aménagement de l'espace et de l'environnement.

Entretien

Corine Roger, directrice du Pays Haut Languedoc et Vignobles



Entre le Pays et le CAUE de l'Hérault, c'est une longue histoire. Pourriez-vous commenter les facettes de votre collaboration ?

«Dès sa mise en place, la démarche du Pays s'est fixé une obligation de qualité concernant la majorité des projets d'aménagement ou de construction, qu'ils soient à l'échelle des particuliers ou à l'échelle des communes. Lorsque nous sommes sollicités par les porteurs de projets c'est en général très en amont au moment où les idées sont encore imprécises. C'est là que notre contribution commune se révèle efficace car nous aidons ces personnes à structurer leur démarche, à resituer leur projet dans un contexte que nous connaissons bien. Nous leur apportons des éléments concrets, tant techniques qu'administratifs, pour affiner leur programme avant de passer à l'étape suivante où un professionnel libéral sera sollicité.»

Mener à bien un projet nécessite aujourd'hui, bien des compétences, de même, les montages de dossiers sont très complexes. Comment fonctionne votre complémentarité CAUE/Pays ?

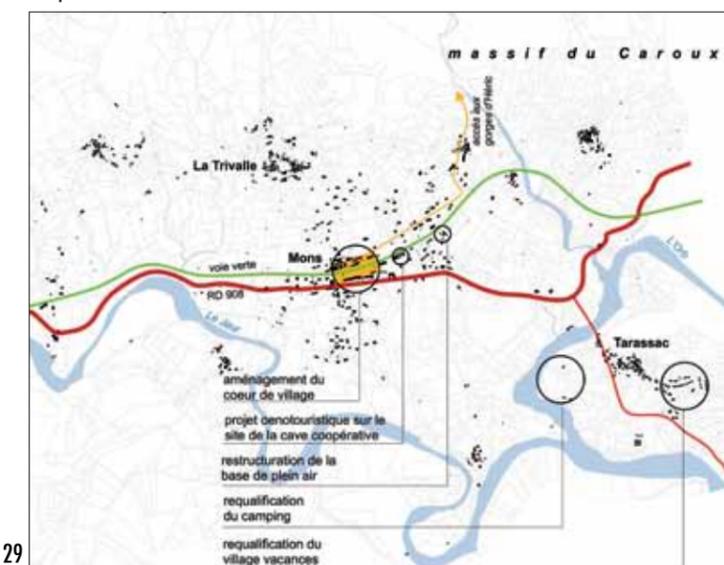
«Notre force c'est armer les maîtres d'ouvrage pour bâtir des projets bien partagés. L'obligation de résultat, dans des délais de plus en plus contraints, nous met en situation de travailler avec des compétences croisées, ce qui nous fait gagner du temps et réaliser des économies d'échelle. Lors de nos déplacements sur le terrain, pour rencontrer élus ou particuliers, cette complémentarité constitue une réelle valeur ajoutée. On situe toujours le projet dans un contexte global pour lui donner toutes les chances d'aboutir, que ce soit au regard des habitants, du contexte économique, social, environnemental... De même, si une étude de marché s'avère nécessaire, elle est demandée. Nous bâtissons une stratégie en accompagnant le porteur de projet jusqu'à l'aboutissement de celui-ci.»

Alain Pérez - CAUE34

Dans un contexte économique difficile on peut imaginer que la course aux financements se gagne avec des dossiers irréprochables. Cela vous demande-t-il des compétences accrues ?

«En associant les compétences techniques du CAUE aux compétences stratégiques et économiques du Pays et de l'ensemble des partenaires, les dossiers aboutissent grâce à cette complémentarité. Il faut quand même souligner que ce sont de nouveaux métiers. Les attentes des financeurs sont très exigeantes y compris sur la pérennité et les résultats des opérations. Il ne s'agit pas que d'éléments quantitatifs mais aussi qualitatifs, puis des critères comme la création d'emplois, l'égalité des chances, ou la durabilité. Notre rôle se situe bien à l'interface entre les financeurs et le projet local. Travailler avec les professionnels du CAUE élargi notre palette de compétences.»

Mons-la-Trivalle et Massif du Caroux. Le CAUE et le Pays assurent la coordination des projets structurants sur ce territoire : aménagement du village de Mons (espaces publics, équipements), accompagnement pour la remise à niveau des hébergements saisonniers (camping, village vacances, base de loisirs..) et implication dans l'étude site majeur





Document © Architecture Environnement PM



Document © Architecture Environnement PM

La façade sud (page de gauche) est largement vitrée pour profiter des apports solaires gratuits. Elle n'en demeure pas moins très protégée l'été par des débords de toiture et une végétation grimpante. La façade nord (ci-dessus) moins ouverte offre des balcons filants protégés également par une végétation grimpante.

Propos recueillis par Michèle Bouis et Laurent Grangé - CAUE34

Habitat participatif : l'association MasCobado a choisi son architecte

Sur les 7 agences d'architecture retenues lors de la sélection, 3 ont été auditionnées de manière plus approfondie et une seule retenue. Il s'agit de l'agence «Architecture Environnement. PM», installée à Montpellier, dont Laurent Pelus et Régis Méguin sont les architectes fondateurs.

Comment s'est déroulée la procédure pour choisir votre maître d'œuvre ?

Frédéric Jozon, futur habitant : «Une première phase a consisté à recevoir les 3 candidats séparément, pendant 1 heure. Nous avons entendu leurs motivations, la manière dont ils envisageaient le bâtiment et la façon dont ils comptaient s'y prendre pour répondre à nos attentes. Un deuxième temps a été consacré à des ateliers, 2 heures durant, toujours avec les futurs habitants. Presque toutes les familles étaient là. C'est dans cette configuration que nous avons pu apprécier la qualité d'écoute et la pertinence des réponses des équipes de maîtrise d'œuvre.

Les ateliers se sont déroulés sur la base de questions précises concernant par exemple, les circulations, l'intimité, le bruit ou encore des espaces mutualisés.

A l'issue de ces ateliers, la procédure de prise de décision s'est engagée. Nous avons débattu, établi des grilles de lecture à partir de critères objectifs et un classement a été adopté. Nous n'avons pas voté mais recherché plutôt un consensus à partir d'un tour de table qui perdure tant qu'il y a des objections. Les discussions et l'acceptation des décisions s'en trouvent facilitée et mieux admises».

Maintenant que vous avez une idée précise de la composition du bâtiment, comment s'est faite la répartition des appartements ?

Frédéric Jozon : «A partir du programme, les architectes ont proposé une première esquisse. Nous avons également tenu compte des plus et moins values pour estimer la valeur des appartements, avec des critères de pondération sur lesquels tout le monde s'était mis d'accord. Tous ces éléments communiqués aux architectes ont permis à chacun de se positionner en fonction de ses souhaits de départ, de ses capacités financières, puis des qualités de chaque logement (accès, vues, nuisances, étage ou RDC, terrasses etc...).

Quelles sont les qualités des logements les plus appréciées ?

Michaël Gerber, futur habitant : «Tout le monde a un accès direct à son logement. Les terrasses individuelles sont généreuses et les 2,50 m de profondeur permettent une occupation réelle. Une terrasse commune sur le toit dispose, quant à elle, de la meilleure vue, sur le parc, un autre moyen de favoriser les rencontres et de rester fidèle aux valeurs de partage chères à notre groupe.

*Episode 1 voir journal du CAUE n° 95 - mai 2013

Notre bâtiment sera passif, soit d'une performance supérieure aux nouvelles normes BBC de la RT 2012. Bénéficiant du réseau de chaleur de la ville, nous étudions la possibilité d'installer des panneaux solaires photovoltaïques de manière à être BEPOS (Bâtiment à Énergie POSitive). Mais la priorité est donnée à la performance thermique de l'enveloppe et à la qualité environnementale du projet».

Comment sera assurée la gestion du bâtiment ?

Michaël Gerber : «Il s'agira d'une copropriété classique. A la différence près que nous nous connaissons tous, bien avant notre arrivée dans les lieux. Nous avons donc opté pour un syndic auto-géré et espérons diviser au moins par deux les charges de copropriété».

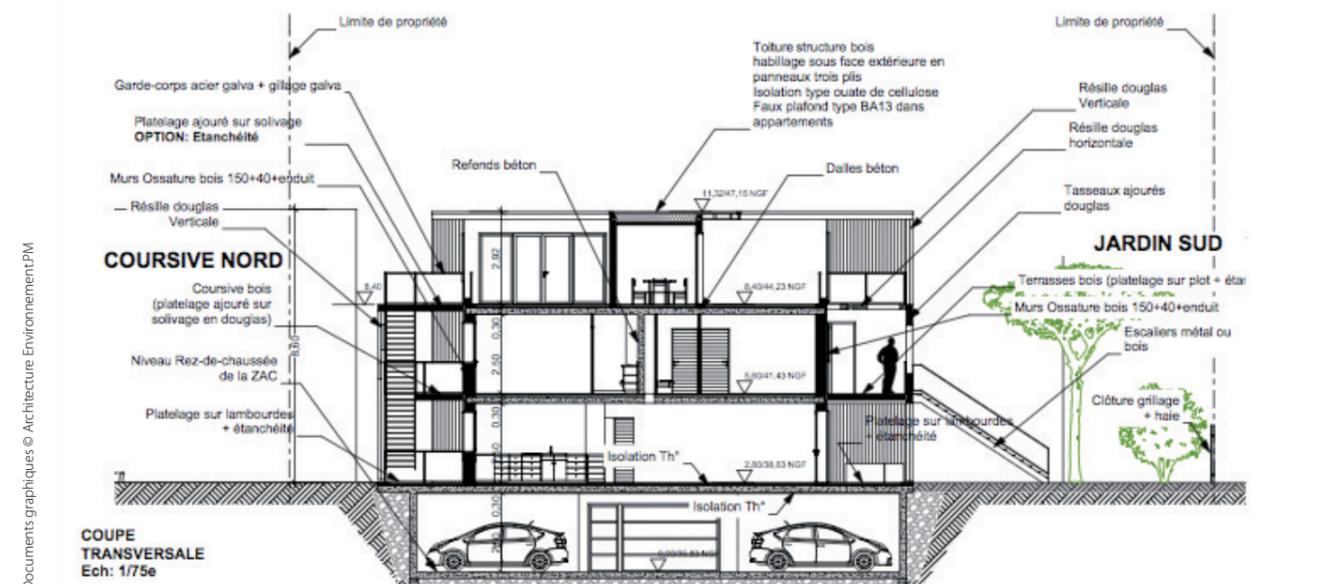
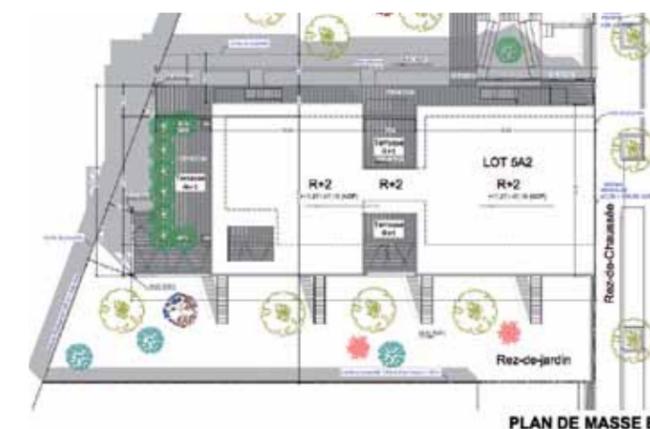
Le groupe MASCOBADO 2 travaille sur un bâtiment voisin. Êtes-vous en discussion avec eux ?

Michaël Gerber : «Effectivement, cet autre collectif avance rapidement sur la parcelle voisine. Nous nous sommes rapprochés pour évoquer des questions comme le dépôt d'un seul permis de construire, des pièces partagées dans l'un ou l'autre des bâtiments mais accessibles aux deux groupes, ou des liaisons facilitées entre les deux parcelles».

fiche technique

Programme d'habitat participatif proposé sur la ZAC des Grisettes

Premier lot (Ecohabitons + Toits de Choix) : Nombre de logements approximatif 10 • Programme Petit immeuble de logements individuels superposés, étagé en gradins de R+1 à R+2 • Superficie du terrain 1175 m² • Surface constructible Entre 850 et 900 m² (surface de plancher) • Livraisons prévisionnelles : 2^{ème} semestre 2015
Contacts : www.toitsdechoix.com



Conférences

«Perspectives»

Reprise du cycle de conférences organisées à PierresVives autour de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.
Tél : 04 67 67 30 00.

Site : www.pierresvives.herault.fr

«Projeté, architecture & cinéma»

Rencontres organisées par l'ensam (Ecole Nationale d'Architecture Languedoc Roussillon) avec la DRAC LR (Direction Régionale des Affaires Culturelles du Languedoc Roussillon), la Ville de Montpellier, le CROA LR (Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Languedoc Roussillon) et la M'alR (Maison de l'Architecture Languedoc Roussillon). Au cinéma Nestor Burma, Montpellier.

Cette saison, les rencontres s'articuleront autour de la thématique de la lumière.

Prochaines dates :

Judi 7 novembre, 19 heures : «La chambre en clair obscur» par Arnaud François, architecte, enseignant à l'ENSA de Normandie, docteur en cinéma. Ses recherches portent sur l'action des images lumineuses sur l'imagination créatrice des architectes, de la lanterne magique à la réalité virtuelle, en passant par la photographie, le cinéma, la télévision et la vidéo. 21 heures : Projection.

Judi 5 décembre, 19 heures : Maurice Gines - artec3. Light designer à Barcelone, il fonde artec 3 en 1988. Il a conçu la présence nocturne de David Chipperfield, Toyo Ito, RCR, Jean Nouvel. 21 heures : Projection.

Contact : Patricia Auduy, Architecte, enseignante Ensam. Tél : 04 67 58 11 32
06 14 22 30 71. patriciaauduy@wanadoo.fr

Les Cafés Patrimoine & Architectures changent d'adresse !

Ils se tiendront désormais au Café de la Panacée, 14 rue de l'Ecole de Pharmacie à Montpellier.

www.patrimoine-architectures.com

Parution

Parution du nouvel ouvrage du photographe Jean-Claude Martinez : «La Loire à vélo».

136 images en noir et blanc réalisées depuis 2009 de Sully-sur-Loire jusqu'à Saint-Brevin. L'approche photographique porte sur les différentes façons de parcourir les bords de Loire à vélo. Ouvrage en souscription www.suverte-editions.com jusqu'au 15/11 au prix de 22 € site : www.martinez-photo.com

Manifestations

«Biodiversité, source de vie : des actes, des gestes»

Ensemble d'événements organisés par la Maison Départementale de l'Environnement jusqu'à la fin de l'année 2013. Expositions, conférences, sorties, ateliers sont proposés à tous les publics. A signaler dans ce riche programme la conférence de Francis Hallé qui parlera de son engagement en faveur de la biodiversité le dimanche 1er décembre.

Programme complet : MDE. www.herault.fr/environnement

Tél Prades : 04 99 62 09 40. Tél Olargues : 04 67 97 88 01.

«La Fête de l'Énergie»

4ème édition de cette manifestation organisée par les Espaces Info Energie. Animations,

visites, conférences, débats seront proposés du 17 au 20 octobre.

Rens. et programme complet auprès de l'ALE (Agence Locale de l'Énergie). Tél : 04 67 91 96 96.

Site : www.ale-montpellier.org

Formation

«Initiation à la conduite de projet d'habitat participatif»

Formation professionnelle de 5 jours proposée par Toits de Choix qui œuvre dans ce domaine depuis quelques années. Elle s'adresse aux architectes, aux AMO du bâtiment, aux bailleurs sociaux, aux promoteurs, aux professionnels de l'économie sociale et solidaire... Tous les aspects du métier de la conduite de projet seront abordés lors de la prochaine session qui aura lieu les **6, 7, 8 novembre et les 9 et 10 décembre** à Montpellier.

Rens : Toits de Choix.

Tél : 04 99 62 84 20. Site : www.toitsdechoix.com

Expositions

«Conversations électriques»

Cette exposition ludique et interactive sur les échanges, les flux, les moyens de communication est la première manifestation organisée dans le nouveau centre de culture contemporaine de Montpellier, La Panacée. Ancien bâtiment de la Faculté de Médecine, il a été réhabilité par l'architecte montpelliérain Jean-Luc Lauriol.

Jusqu'au 15 décembre. Tél : 04 34 88 79 79.

«Pierres, papiers, peintures : arts urbains et architecture»

PierresVives a confié à l'artiste montpelliérain Al Sticking l'organisation de cette exposition sur le Street Art que l'on pourra découvrir **jusqu'au 31 décembre** dans la Galerie d'exposition. A voir, entre autres, des œuvres spécialement conçues pour l'occasion signées de Smole, Salamech, ...ainsi que des photographies originales de la série «Naples» d'Ernest Pignon-Ernest.

PierresVives. Tél : 04 67 67 30 00

Site : www.pierresvives.herault.fr

Prix

Prix AMO Habitat Architecture Environnement 2013

Prix d'architecture qui récompense conjointement maître d'ouvrage et architecte. Date limite de remise des candidatures **vendredi 15 novembre 2013** minuit.

Les dossiers sont à adresser à la permanence de l'association : Prix AMO HABITAT, ARCHITECTURE, ENVIRONNEMENT 2013

Copie au Medde La grande Arche - Pilier sud 92055 Paris la défense cedex 04

Tél. 01 40 81 23 69/71

courriel : info@amo.asso.fr - www.amo.asso.fr

Documentation

Dernières acquisitions du CAUE34

Livres

• 2003-2013 : Dix ans de culture partagée avec le CAUE du Gard. Anne-Marie Llantia, CAUE du Gard, 2013

• Dehors, dedans : ce que cachent les façades parisiennes Anne Ruelland, François Cusson, Ed. Cité de l'architecture et du patrimoine/Parigramme, 2007

• Nouvelles architectures Fonds Régionaux d'Art Contemporain. Collectif, Hyx, 2012

• Villas 60-70 en France

Raphaëlle Saint-Pierre, Norma, 2013

• Vivre en habitat participatif

Pascal Greboval, Alternatives, 2013

• Entre confort, désir et normes : le logement contemporain 1995-2012

Monique Eleb, Philippe Simon, Mardaga, 2013

• Guide de la fermeture et de la protection solaire. Fédération Française du Bâtiment, 2010

• Techniques et détails de construction en architecture paysagère

Robert Holden et Jamie Liversedge, 2013

• Les Cahiers de l'Ecole de Blois T.11 - Les cicatrices du Paysage. Collectif, La Villette, 2013

• Des jardins agroécologiques : soigner la terre, mieux nourrir les hommes

Pierre Rabhi, Actes Sud, 2012

• Graines de possibles : regards croisés sur l'écologie

Pierre Rabhi, Nicolas Hulot, Ldp, 2006

• Aux actes Montpelliérains. Entretien avec des experts-citoyens. Patrick Vignal

• Périurbains : Territoires, réseaux et temporalités Jean-Baptiste Minnaert, Lieux-Dits, 2013

• Suburbia. Bruce Begout, Inculte, 2013

• Le projet urbain en temps de crise : l'exemple de Lisbonne

Ariella Masboungi, Le Moniteur, 2013

• Repenser l'urbanisme. Thierry Paquot, Infolio, 2013

• La phrase urbaine

Jean-Christophe Bailly, Seuil, 2013

• Le dépaysement : voyages en France

Jean-Christophe Bailly, Points Seuil, 2012

• Trames vertes urbaines. Philippe Clergeau et Nathalie Blanc, Le Moniteur, 2013

• Les déplacements dans les écoquartiers

Collectif, Certu, 2013

• Jardins collectifs urbains

Cyrielle Den Hartigh, Educagri Editions, 2013

• Les Carnets du Paysage T. 24

Dessins. Co-éd ENSP/Actes Sud, 2013

• Hérault, miroir de la terre

Collectif, Ed. Brgm, 2010

• L'architecture rurale en Languedoc et en Roussillon

Christian Lhuisset, Trabucaire, 2013

• 3 minutes pour comprendre les 50 plus grands principes et styles en architecture

Edward Denison, Le Courrier du Livre, 2013

• L'architecture pour les nuls

Deborah Dietsch, Simon Texier, First, 2013

• Popville. Anouck Boisrobert, Louis Rigaud, Ed. Hélicium/Actes Sud, 2012

• Draw me a house

Thibaud Herem, Cicada Books, 2012

Marie Twardowski, Documentaliste - CAUE34

Président de la publication
le président du CAUE de l'Hérault



19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier
Tél. 04 99 133 700 • Fax. 04 99 133 710
Mail : caueherault@caue34.fr
<http://herault.caue.fr.org/> • <http://www.caue.fr.org/>

Journal téléchargeable sur le site du CAUE34



Document imprimé avec de l'encre végétale sur papier couché moderne satiné fabriqué à partir de pâte sans chlore - PEFC
Imprimerie Atelier Six 04 67 63 52 00
Tirage 2 000 ex. / N° ISSN 2106 - 8461



Conception graphique Frédéric Hébraud - CAUE34